

Aux médias actifs dans le canton de Fribourg

Corminboeuf, le 26 juin 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE : L'ACF-FGV ouvre la législature 2026-2031 et renforce son rôle de centre de compétences au service des communes

Réunie en assemblée générale de changement de législature au Châtelard, l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF-FGV) a dressé le bilan d'un mandat marqué par d'importantes réformes institutionnelles, la transformation numérique des administrations communales et la défense constante des intérêts des communes fribourgeoises. Les délégué-e-s ont également élu le comité cantonal qui gouvernera l'association pour la période 2026–2031.

Une législature de transformations majeures

Au cours des cinq dernières années, l'ACF-FGV a joué un rôle central dans plusieurs dossiers déterminants pour l'avenir des communes. Parmi les réalisations marquantes figurent l'élaboration de la nouvelle Loi sur les communes, adoptée en mars 2026 après un vaste processus participatif, le développement du programme de cyberadministration DIGI-FR aujourd'hui déployé dans l'ensemble du canton, ainsi que les travaux engagés sur la réforme de la péréquation financière.

L'association s'est également fortement mobilisée sur les questions d'aménagement du territoire, de finances communales et de répartition des tâches entre l'État et les communes, avec un objectif constant : renforcer l'autonomie communale et garantir des conditions-cadres adaptées aux réalités locales.

Un nouveau comité représentatif de la diversité des communes fribourgeoises

L'assemblée générale a élu le comité cantonal qui conduira l'association durant la législature 2026-2031. Ses quinze membres représentent l'ensemble des districts ainsi que la Ville de Fribourg : Caroline Dénervaud (Villars-sur-Glâne), Patrick Gendre (Bois-d'Amont), Elias Moussa (Fribourg), Daniel Bürdel (Plaffeien), Urs Hauswirth (Düdingen), Bertrand Gaillard (La Roche), Maxime Pasquier (Bulle), Petra Schlüchter (Morat), Guy Petter (Mont-Vully), David Fattebert (Le Châtelard), Jean-Claude Cornu (Romont), Eric Rey (Estavayer), Sébastien Formica (Belmont-Broye), Nicolas Genoud (Châtel-Saint-Denis) et Eliot Savoy (Attalens).

Par sa composition, le nouveau comité reflète la diversité linguistique, géographique et institutionnelle des communes fribourgeoises.

David Fattebert réélu à l'unanimité à la présidence

Les délégué-e-s ont renouvelé leur confiance à David Fattebert, syndic de Le Châtelard, qui poursuivra son engagement à la présidence de l'ACF-FGV pour un nouveau mandat.

« Les communes sont là où les décisions deviennent concrètes. C'est là que l'on construit, que l'on accueille, que l'on accompagne et que l'on trouve des solutions, souvent avec des moyens limités. Dans un canton en forte croissance, elles doivent pouvoir compter sur des conditions-cadres claires, des ressources suffisantes et une réelle marge de manœuvre. Le rôle de l'ACF-FGV est de porter leur voix, de les soutenir et de faire avancer des solutions utiles.

Renforcer les communes, c'est renforcer le canton de Fribourg ! » a déclaré David Fattebert, président réélu.

Cap sur 2031

Avec ce nouveau comité, l'Association des Communes Fribourgeoises veut renforcer sa mission de représentation et de défense des intérêts des communes et des associations de communes fribourgeoises. Les prochaines années seront marquées par des défis majeurs : croissance démographique soutenue, pression accrue sur les infrastructures et les finances communales, évolution des attentes de la population, transition numérique, pénurie de personnel qualifié et complexification des cadres légaux.

Face à ces enjeux, l'ACF-FGV entend poursuivre son développement en tant que centre de compétences au service des communes. Elle renforcera son action politique, son offre de conseil et de formation, son accompagnement des autorités communales ainsi que son soutien aux démarches de gouvernance locale et intercommunale.

L'association poursuivra également les travaux engagés dans plusieurs dossiers stratégiques, notamment la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur les communes, l'évolution de la péréquation financière, le développement de la cyberadministration communale, l'adaptation des mécanismes de financement aux réalités démographiques et le renforcement de l'autonomie communale.

L'ACF-FGV continuera ainsi de porter la voix des communes fribourgeoises auprès des autorités cantonales et fédérales, afin de garantir des conditions-cadres favorables à un développement harmonieux et durable des collectivités locales, au service de leurs habitantes et habitants.

Contacts

David Fattebert, Président, T +41 79 252 08 64

Micheline Guerry-Berchier, Directrice, T +41 79 660 64 00